

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

-----  
**VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le Trente et Un Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillaume, M. Foidart, P. Cormier, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, D. Renouf, JJ Marteil, P. Guilbaudeau, L. Médica, D. Capart, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, C. Jourdain, AM Garangé, C. Pecchia, Pierrick LE DRO, V. Robin-Cornaud, Robert Hénault M. Le Teuff, M. David, Laure Détrez, PY Le Grogneq, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

S. Caroff qui a donné procuration à P. Cormier  
MF Guillemot, qui a donné procuration à A. Buzaré

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 24 Mars 2016  
Date de l'affichage : 24 Mars 2016  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 31  
Nombre de votants : 33 (32 pour le compte administratif)

-----  
**2016\_31 : Mise à jour des autorisations de programme**

*Rapporteur : D. Guillaume*

Les articles L.2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel.

Le conseil municipal a adopté le principe du recours au vote d'autorisation de programme et crédits de paiement pour la gestion pluriannuelle des investissements projetés par la ville.

Dans le cadre du vote du budget primitif 2016, il est nécessaire d'actualiser, par délibération, les Crédits de paiement annuels des autorisations de programme existantes et d'en créer des nouvelles :

Envoyé en préfecture le 05/04/2016  
 Reçu en préfecture le 05/04/2016  
 Affiché le 06/04/2016  
 ID : 056-215600784-20160331-2016\_31-DE

N° AP	OPERATION	Autorisation de programme	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1	Confortement du perré de Guidel-Plages et aménagement d'une passerelle piétons	713 000,00	32 016,00	50 000,00	630 984,00				
2	Restructuration du complexe sportif de Kergroise	4 775 000,00	804 102,00	73 000,00	10 000,00	70 000,00	890 000,00	1 670 000,00	1 257 898,00
2bis	Transfert salles paroissiales, locaux associatifs et maison des anciens + boulodrome	1 179 900,00	9 900,00	10 000,00	40 000,00	360 000,00	20 000,00	280 000,00	460 000,00
3	Construction de l'école maternelle et extension du restaurant scolaire de Prat Foën	4 660 000,00	44 919,00	24 000,00	550 000,00	2 041 081,00	2 000 000,00		
4	Construction du CIS	1 450 000,00		668 000,00	640 000,00	142 000,00			
5	Réfection de la rue du Général De Gaulle	707 000,00		7 000,00	350 000,00	350 000,00			
6	Construction d'une nouvelle voirie à Prat Foën	210 000,00		15 000,00	140 000,00		55 000,00		

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la commission des finances, personnel communal, et affaires économiques du 18 Mars 2016,

**AUTORISE et ACTUALISE** les Crédits paiement annuels des autorisations de programme existantes et crée des nouvelles autorisations de programme comme indiqué dans le tableau ci-dessus

**Adopté par 25 voix pour et 8 abstentions (C. PECCHIA, P. LE DRO, V. ROBIN CORNAUD, R. HENAULT, M. LE TEUFF, M. DAVID, L. DETREZ, PY LE GROGNEC)**

-----  
 POUR EXTRAIT CONFORME,  
 GUIDEL, le 04 Avril 2016  
 Le Maire,  
 François AUBERTIN

